

Minister of Finance



Ministre des Finances

Ottawa, Canada K1A 0G5

SEP 26 2006

L'honorable Michel Audet
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec
12, rue St-Louis
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le ministre,

Pour faire suite à la lettre que je vous ai envoyée le 24 mars 2006, je suis heureux de confirmer que le gouvernement du Canada remplit son engagement de verser 3,3 milliards de dollars aux provinces et territoires, afin d'atténuer les pressions financières à court terme qu'exercent l'enseignement postsecondaire, le transport en commun et le logement abordable.

Comme il l'a été indiqué précédemment, ces fonds allaient être versés dans la mesure où l'excédent fédéral dépasse 2 milliards de dollars en 2005-2006 (une fois qu'auront été acquittés des engagements de 320 millions au titre de l'aide internationale).

La vérificatrice générale du Canada a approuvé le Rapport financier annuel qui a été rendu public plutôt aujourd'hui. Les fonds nécessaires afin de payer l'intégralité des 3,3 milliards de dollars engagés sont disponibles. Le gouvernement s'attend à verser les fonds à la société Computershare Trust Company of Canada aux alentours du 27 septembre 2006. Votre province recevra approximativement 670,9 millions de dollars.

Le financement sera alloué à cinq fiducies administrées par des tiers que le gouvernement a créés le 31 mars 2006 avec la société Computershare Trust Company of Canada, notamment :

- La Fiducie d'infrastructure pour l'enseignement postsecondaire, dotée de 1 milliard de dollars, qui appuiera les investissements essentiels et urgents visant à promouvoir l'innovation et l'accessibilité, particulièrement ceux qui permettront d'améliorer l'infrastructure et l'équipement des collèges et universités, ainsi que les services institutionnels connexes.

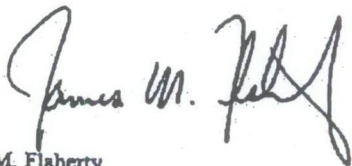
Canada



- La Fiducie pour l'infrastructure du transport en commun, dotée de 900 millions de dollars, qui appuiera les dépenses d'équipement dans l'infrastructure des transports en commun, afin de réduire la congestion routière et de contribuer aux objectifs environnementaux du Canada.
- La Fiducie pour le logement abordable, dotée de 800 millions de dollars, qui appuiera les investissements visant à accroître l'offre de logements abordables, y compris les logements de transition et les logements supervisés.
- La Fiducie pour le logement des Autochtones hors réserve, dotée de 300 millions de dollars, qui appuiera les investissements visant à accroître l'offre de logements locatifs et les possibilités d'accession à la propriété des Canadiens autochtones vivant hors réserve.
- La Fiducie pour le logement dans le Nord, dotée de 300 millions de dollars, qui appuiera les investissements visant à accroître l'offre de logements abordables, y compris les logements locatifs, les logements de transition et les logements supervisés, dans les territoires.

L'enseignement postsecondaire, le transport en commun et le logement abordable sont des éléments importants pour tous les Canadiens et ce financement assistera les gouvernements provinciaux et territoriaux à offrir des programmes et des services de qualité aux Canadiens.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



James M. Flaherty

